mairie

le Vigen

information

printemps-été 2017

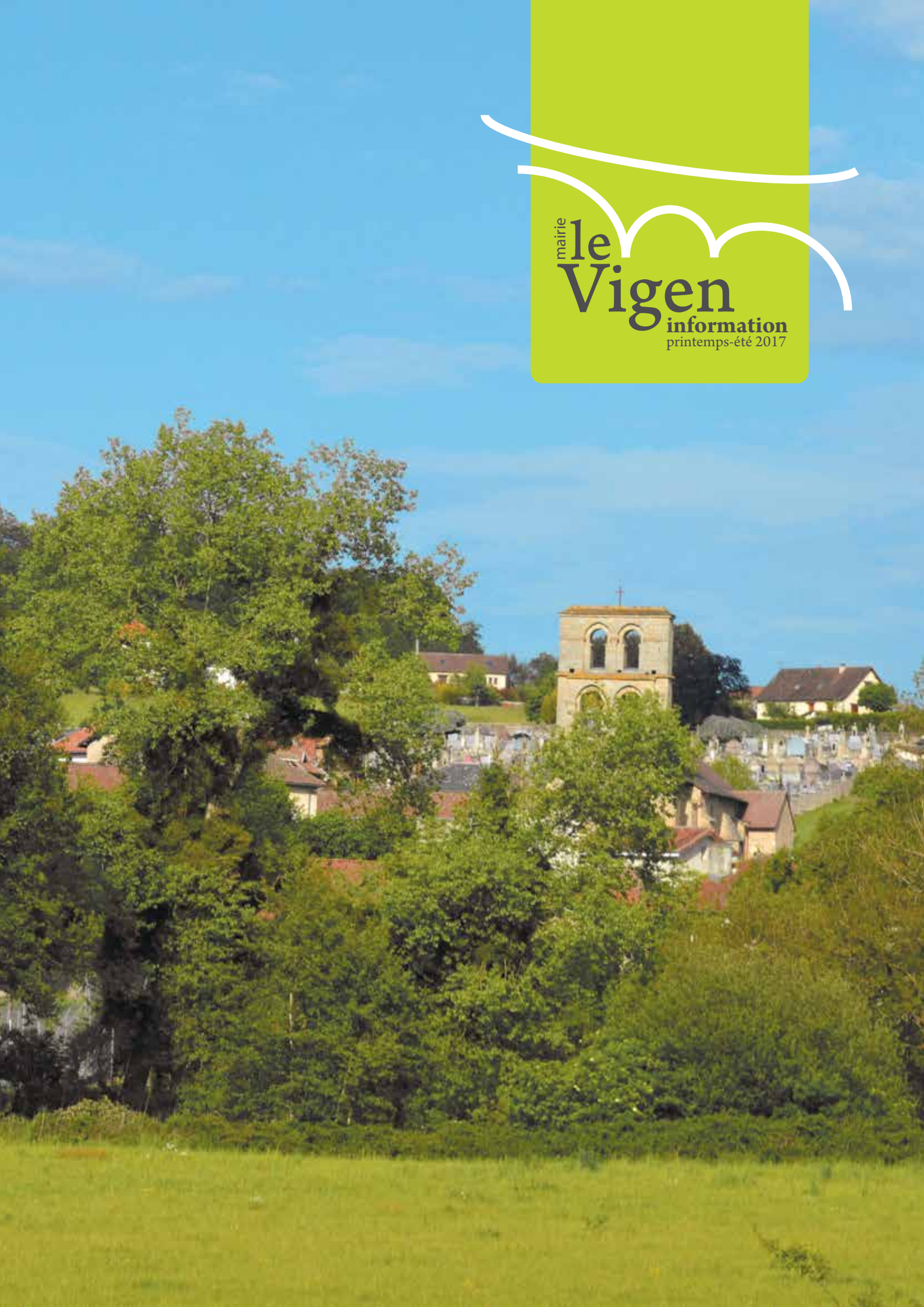

En images

28 mai : tri-rando annuel des Cavaliers de la Briance... qui fêtent cette année leurs 20 ans !

Bergère urbaine en démonstration avec son chien et ses moutons à Angers

Vue de la salle périscolaire et du restaurant scolaire

Festival Kaolin et Barbotine, 16 et 17 mai

Zumba au Vigen, le 27 mai dernier

Stand du club de l'amitié : une journée festive comme à l'habitude !

L'édito du Maire

Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

La tradition veut qu'à mi-mandat l'équipe municipale présente un état de ce qui a été fait. C'est une bonne chose et ce serait même parfait si on y incluait ce qui a été raté, mais ça c'est moins traditionnel.
L'époque étant aux économies il serait mal venu de publier ce bilan dans une brochure détaillée et coûteuse ; je me limiterai donc à une synthèse.

D'abord ce que tout le monde peut voir :

- La restauration du bâtiment de l'église, commencée sous la précédente mandature a été terminée. La restauration des objets de l'église (statues, tableaux) a été lancée et ils seront à nouveau à leur place au début de l'été.
- L'école maternelle a été construite. Elle est terminée. La structure de la future salle périscolaire au-dessus de l'école maternelle a été construite en même temps que l'école ; son aménagement va être lancé cette année.
- La rénovation du lotissement des Farges est en cours ; elle va s'étaler sur un peu plus de deux ans. La limitation de l'éclairage nocturne au nord de la commune a été expérimentée puis appliquée définitivement. Son extension au sud devrait être différée d'un an pour des raisons budgétaires.
- L'éco-pâturage fonctionne à Leycuras.

Ensuite ce qui se voit moins ou parfois pas du tout.

- La gestion rationnelle et informatisée du cimetière a été réalisé ; les procédures de reprises ont été initiées. Les pré-études d'extension du cimetière sont faites et l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre va être lancée.
- Les contrats de fourniture (assurances, gaz, approvisionnement du restaurant scolaire) ont été renégociés et permettent des économies substantielles. Le système informatique a été entièrement remplacé et les procédures, notamment de sécurité, revues.
- L'organigramme du personnel a été refondu, les postes revus et rationalisés (il reste à faire), l'appel au personnel de remplacement réduit. Au total un poste a été supprimé.
- L'école de musique a été transférée au SIVOM et sera déménagée en septembre.
- La répartition des charges entre Solignac et le Vigen pour ce qui est fait en commun a été redéfinie et établie sur des bases objectives équitables.
- Les relations entre la commune et les associations ont été rationalisées (il reste sans doute à faire).
- Le local de Plaisance a été mis en conformité au regard de l'environnement
- Un projet de signalétique, plusieurs projets de sécurité routière, quatre opérations un peu complexes de transfert de terrains, la normalisation du chemin de randonnée, la mise en place du système d'information des habitants sont en cours.
- La dénomination des rues et la numérotation des habitations sont achevées (il reste à poser les plaques et informer les habitants).
- D'autres opérations n'en sont qu'à leur début comme, par exemple, la révision générale du PLU.

Pour terminer deux regrets : l'échec du projet de commune nouvelle avec Solignac et l'impossibilité (au moins jusqu'à présent) de trouver un partenaire pour densifier le bourg en construisant dans le jardin public.

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

Sommaire

p. 4
Vie municipale & de la commune

p. 18
Vie des associations

p. 29
Carnet

Françoise Senrent en plein travail dans son bureau.

Vie municipale & de la commune

Françoise Senrent, notre nouvelle Directrice Générale des Services

Françoise a pris ses fonctions à la mairie du Vigen le 25 octobre 2016. Elle supervise l'ensemble des services de la commune. Nous sommes allés à sa rencontre.

- **Quel a été votre parcours avant de rejoindre le Vigen ?**
  « J'ai débuté ma carrière professionnelle dans le privé pendant 10 ans comme assistante de direction. En 2000, j'ai intégré la Fonction Publique d'État en tant qu'agent comptable dans un lycée. En 2005, j'ai rejoint la Fonction Publique Territoriale pour occuper le poste de directrice générale des services dans une commune du beaujolais - département du Rhône - puis dans le Cantal.
  Il ne manquait plus que l'assiette en porcelaine ! »

- **Quelles sont les motivations qui vous ont conduite au Vigen ?**
  « Mon mari a été muté à Limoges, la commune du Vigen recherchait quelqu'un pour le poste de directeur des services et je souhaitais retrouver une commune de taille similaire à mon dernier poste. Un métier que j'apprécie d'une part en raison de l'indispensable polyvalence nécessaire à l'exercice de la mission et d'autre part parce que nous sommes au cœur d'un service public de proximité. En outre, l'étroite collaboration avec les élus est primordiale et dans une commune de cette taille elle est facilitée. Je souhaitais également me rapprocher de mes racines en Dordogne.»

- **Après quelques mois au Vigen, quel regard portez-vous sur vos fonctions ? :**
  « J'apprécie mon métier, car il demande de la curiosité pour pouvoir traiter les différents dossiers. Nous sommes aussi un pivot central qui réunit l'ensemble des services municipaux. Au Vigen l'équipe est sympathique, tant les agents que les élus. Je suis certaine que nous allons réaliser un très bon travail d'équipe car il existe une complémentarité entre les élus et les agents ce qui permettra de réaliser de beaux projets...
  Les relations très étroites avec l'agglomération de Limoges sont également un atout pour mener à bien les projets communs. »

Françoise, très disponible, est désormais une figure incontournable de notre mairie. Elle sait faire preuve d'autorité dans le respect de l'autre, toujours dans l'intérêt de la commune et au service des administrés.

Virginie Reigue-Laurent

Des parcs pour découvrir les races d'animaux adaptées à l'éco-pastoralisme

Concertation, techniciens de l'Agglo, habitants, personnalités extérieures et élus - valorisation du site de Leycuras

Rencontres nationales de l'éco-pâturage & de l'animal en ville

Le 23 mars dernier se sont déroulées à l'hippodrome d'Angers les « 3es Rencontres nationales de l'éco-pâturage et de l'animal en ville » organisées par l'association Entretien Nature & Territoire.

Autour de conférences, d'ateliers techniques, d'un village des races et d'un espace exposant, plus de 350 visiteurs ont pu échanger ensemble autour de cette pratique en plein développement, mais aussi sur les autres composantes de l'animal en ville, telles que le cheval territorial, les ruchers et poulaillers urbains.

Comment construire un projet transversal autour de l'animal en ville ? Voilà la thématique de la conférence plénière à laquelle Nathalie Couty, adjointe en charge de la communication, était invitée à intervenir pour un retour d'expérience sur l'introduction du troupeau de moutons à Leycuras. Aux côtés de Monsieur François Jacques, adjoint au maire de Cugnaux (31), également porteur d'un projet plus urbain innovant et intergénérationnel, elle a témoigné de la création du comité de village ; outil d'échange et de travail entre les habitants riverains, les services de l'agglo et l'équipe municipale. Cette journée, riche en témoignages et en échanges, a également permis de découvrir d'autres animaux utilisés pour l'écopastoralisme (équidés, caprins), des races très spécifiques de moutons « tondeurs » ainsi que le métier de berger urbain. Ce nouveau métier, qui se développe à travers l'hexagone, apporte en effet une solution douce dans la gestion des espaces verts de collectivités.

Comités de villages : devenez acteur de votre commune !

À mi-mandat, la mobilisation de la population reste encore très confidentielle...

Cet outil de dialogue et de concertation entre les habitants et les élus, proposé par l'équipe municipale, est une solution pour faire entendre votre voix et alerter vos représentants sur des sujets qui vous tiennent à cœur. Si l'on se réfère aux trois années écoulées, seul le comité de village de Leycuras a vu le jour mais il reste encore des projets d'aménagement à imaginer/réaliser pour faire de cet espace naturel un lieu de promenade et d'observation plus accueillant.

Une démarche citoyenne qui motive vos élus.
Constituer un comité de village, c'est renforcer le lien social entre les habitants et la démocratie de proximité par des réunions de travail avec vos élus ; c'est aussi mettre en avant votre avis dans l'élaboration de projets en adéquation avec vos envies et votre mode de vie. Votre point de vue nous intéresse et les élus, qui sont aussi vos voisins, sauront être attentifs à vos demandes. **Entretien, aménagements immédiats ou développement à long terme... quel que soit le sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec eux ou avec les services municipaux aux coordonnées indiquées ci-dessous.**

Contact
Mairie du Vigen
05 55 00 51 17 / mairie-le-vigen@orange.fr

Comptes 2016 & budget 2017

Le compte de résultat 2016 adopté par le Conseil Municipal est résumé dans les tableaux récapitulatifs (très synthétiques) ci-après avec une comparaison avec l'année 2015. La ventilation retenue est un peu différente de celle utilisée habituellement mais reflète mieux la réalité pour un lecteur qui n'est pas forcément un comptable averti.

Fonctionnement	2015	2016	Évolution	
Dépenses réelles				
Charges à caractère général	310 657	309 340	-1 317	-0,4%
Autres charges de gestion courante	235 604	275 963	40 359	17,1%
Charges de personnel	748 178	714 458	-33 720	-4,5%
Charges financières	39 483	48 973	9 490	24,0%
Charges exceptionnelles	193	603	410	NS
Totaux	**1 334 115**	**1 349 337**	**15 222**	**1,1%**
Recettes réelles				
Produits des services du domaine	38 809	38 979	170	0,4%
Impôts et taxes (habitation et foncier)	782 041	835 447	53 406	6,8%
Taxes diverses	38 985	45 852	6 867	17,6%
Compensations de charges de personnel	186 327	165 754	-20 573	-11,0%
Compensations de frais divers	24 988	22 784	-2 204	-8,8%
Attributions de l'Agglomération	161 194	157 107	-4 087	-2,5%
Dotations, subventions, participations	251 873	220 124	-31 749	-12,6%
Produits exceptionnels	5 936	3 936	-2 000	NS
Totaux	**1 490 153**	**1 489 983**	**36 649**	**0,0%**
Résultats	**156 038**	**140 646**	**36 649**	**-9,9%**

Commentaires sur les dépenses

- Charges à caractère général (eau, énergie, alimentation, fournitures, entretien, prestations, publications, transports, télécommunications, affranchissements, taxes...) ; en fait toutes dépenses de la vie courante. Elles restent stables (baisse de 0,4 %). C'est le résultat d'une meilleure maitrise des achats (qui peut encore être améliorée) malheureusement en partie compensée par des frais aléatoires d'entretien et de réparation
- Autres charges de gestion courante (indemnités, redevances, missions, pertes de créances, contribution à des organismes de regroupement, subventions versées...). Elles augmentent de façon importante (40 359 euros soit 17,1 %). Cette augmentation est due à l'accroissement de la charge de l'accueil de loisirs, des syndicats intercommunaux et des participations (+38 401 euros). Cela fait deux années consécutives de hausse importante.
- Les charges de personnel baissent de 4,5 %. C'est essentiellement le fait d'une meilleure gestion des remplacements.
- Les charges financières augmentent de 9 480 euros (24 %) suite à l'emprunt souscrit pour la construction de l'école maternelle (en partie compensé par la renégociation de trois emprunts).

En résumé les dépenses augmentent de 15 522 euros (1,1 %) et les efforts engagés sont obérés par l'augmentation des autres charges de gestion courante.

Commentaires sur les recettes

- Produits des services du domaine (concessions dans le cimetière, concessions à des organismes, revenus des immeubles...). Ils sont stables après avoir augmenté de plus de 24 % en 2015.
- Les impôts et taxes (taxe d'habitation, taxes foncières) augmentent de 6,8 %. C'est le produit de trois éléments : l'augmentation de la valeur des bases décidée par l'administration fiscale et qui est de l'ordre de l'inflation ; l'augmentation des taux décidée par la commune, la croissance du « parc » du fait des nouvelles constructions.

- Les taxes diverses (droits de place, taxe sur la publicité, taxe sur les droits de mutation...) augmentent de 6 867 euros (17,6 %) après deux années de baisse. Provenant en grande partie des droits de mutation elles sont erratiques d'une année sur l'autre.
- Compensations de charges de personnel ou de charges diverses (remboursements par des organismes ou des usagers des frais ou des salaires avancés par la commune). Elles baissent respectivement de 20 573 euros (11 %) et de 2 204 euros (8,8 %). Elles avaient globalement baissé de 28,6 % l'année précédente. Elles forment un bloc assez hétérogène qui additionne des remboursements de l'Agglomération pour des travaux réalisés pour son compte, des participations des habitants pour la garderie et le restaurant scolaire, des participations d'autres communes, du département, de la poste, etc.
- Attributions de l'Agglomération (attribution de compensation, dotation de solidarité, fonds de péréquation intercommunautaire...). Elles baissent de 2,5 % ainsi qu'il était prévu de longue date. Elles continueront à baisser dans les années suivantes.
- Dotations, subventions, participations (dotations et participations de l'État et du département, compensations de l'État, ...). Ces dotations baissent de 31 749 euros (12,6 %). Elles avaient baissé de 35 427 euros en 2015. Elles devraient baisser à nouveau en 2017 mais de façon moins importante. Ces baisses correspondent pour l'essentiel à la participation des collectivités territoriales à l'assainissement des comptes publics. En trois ans notre dotation annuelle de l'État a baissé de 83 940 euros ce qui nous conduirait, si nous voulions la compenser, à une augmentation des impôts locaux de 11,4 %.

En résumé les recettes restent stables.

Au total les efforts faits en dépenses (amélioration de la gestion) et en recettes (alourdissement de la fiscalité supportée par les habitants) sont absorbés (et au-delà) par l'augmentation des dépenses de contribution aux organismes et les baisses de recettes de dotation.
Le résultat est en baisse de 15 392 euros (9,9 %) et s'établit à 140 696 euros.
Ce résultat permet de financer les investissements en cours mais est insuffisant pour faire face à ceux qui seront nécessaires à l'avenir. La municipalité doit donc mener une réflexion sur le long terme.

BUDGET 2017

Le budget 2017 a été établi, comme chaque année, en retenant les options pessimistes qui maximisent les dépenses et minimisent les recettes. Cela pour respecter le principe de prudence et rester à l'équilibre dans le plus mauvais des cas. Les dépenses réelles prévues s'élèvent à 1 370 982 euros et les recettes réelles prévues à 1 412 265 euros d'où un excédent de 41 283 euros (contre 26 914 euros prévus au budget 2016 et un résultat réel final 2016 de 140 646 euros).

Les éléments essentiels qui structurent le budget 2017 sont les suivants :

- Une baisse de 20 000 euros des dotations de l'État.
- Des transferts de charges avec l'Agglomération
- Une stabilisation des participations (syndicats intercommunaux, centre de loisirs, etc.), des dépenses de personnel, de la charge de la dette, des charges à caractère général.
- Une revalorisation des bases fiscale de 0,4 % et des taux de 5 % ; ce qui nous maintient quand même à une pression fiscale largement plus basse que la moyenne de l'Agglomération.

Éclairage public

Jusqu'au 31 décembre 2016 l'éclairage public du Vigen était de la compétence de Limoges Métropole. Ce n'était pas le cas pour de toutes les communes, seules la ville de Limoges et quelques communes dont la nôtre étaient concernées. Les autres communes avaient conservé la compétence éclairage public. La ville de Limoges a décidé de reprendre la compétence à son compte au 1er janvier 2017.

Limoges Métropole a donc estimé que le petit groupe de communes restant ne constituait pas une masse suffisante pour maintenir un service d'éclairage public et a pris la décision d'abandonner la compétence.
Pour le Vigen, mais aussi pour d'autres, ce n'est pas une bonne affaire. Si le petit groupe de communes restant n'a pas une masse suffisante, la commune du Vigen seule l'a encore moins. Au 1er janvier 2017 nous avons donc confié l'éclairage public au SEHV (Syndicat Energie Haute Vienne) mais les conditions ne sont pas les mêmes qu'avec Limoges Métropole.
Limoges Métropole prenait à sa charge la totalité des dépenses de fonctionnement (entretien et consommation électrique) et d'investissement.
Le SEHV assure les opérations d'entretien et d'investissement mais les dépenses correspondantes ainsi que la consommation électrique sont à notre charge. En contrepartie du transfert de compétences Limoges Métropole nous versera annuellement une compensation qui n'est pas encore fixée mais qui devrait couvrir la plus grande partie des coûts de fonctionnement. Pour ce qui est des investissements nous n'aurons aucune compensation ; ils seront entièrement à notre charge. Dans le cadre de la réhabilitation du lotissement des Farges nous allons donc devoir supporter la partie éclairage public qui avait été prévue à la charge de Limoges Métropole. Par ailleurs la modification des installations qui doit permettre d'étendre à toute la commune la limitation de l'éclairage nocturne, va également être à notre charge.
Le budget de la commune n'étant pas extensible et les travaux des Farges étant par obligation prioritaires, l'extension de la limitation de l'éclairage nocturne devrait être reportée en 2018.

Les Farges en chantier

Une première phase de travaux concentrée sur la rue Martin-Nadaud et le haut de la rue Jean-Rebier a été achevée début mai.

Débutés début janvier les travaux d'assainissement ont consisté à remplacer la conduite d'eaux usées unitaires et les branchements particuliers en béton amianté par une canalisation PVC. La présence d'amiante a imposé de faire intervenir une entreprise agréée pour le dégagement des branchements.

Après examen caméra la canalisation ciment des eaux pluviales s'est avérée en bon état et a pu être conservée.
Ce chantier, d'une durée de trois mois, a été conduit et coordonné par les services "assainissement" de Limoges Métropole (coût : 140 200 €).
Par la suite, le syndicat Vienne Briance Gorre a fait procéder à la dépose de la conduite d'eau potable et à la pose d'une conduite neuve pour un coût de 62 400 €.
En coordination, le Syndicat Énergies de la Haute Vienne a également installé les canalisations appelées à recevoir les câbles électriques, éclairage public et de Télécoms afin de réaliser l'effacement des réseaux aériens (coût : 16 2615 €).

Des travaux de réfection de voiries et des trottoirs débuteront début juillet
Sous la conduite des services voirie de Limoges Métropole, cette tranche de travaux devrait s'achever mi-àoût (coût : 174 000 €). Un plan d'aménagement est consultable en mairie pour ceux qui le souhaiteraient.

Une deuxième phase prévue fin 2017 ou début 2018
Elle concernera la rue Jean-Rebier et la rue des Troubadours.
Certes ces travaux génèrent des nuisances auprès des riverains mais ils s'avéraient urgents et vont apporter un "plus" indéniable à ce lotissement devenu vieillissant.

Renouvellement d'une conduite cassante en PVC Ø 110 mm sur 270 ml.

Travaux de réfection de chaussée par le Communauté d'Agglomération Limoges Métropole
Coût : 52 000 € H.T.
Début des travaux : 03/04/2017 pour une durée de 4 semaines

Photos : syndicat Vienne Briance Gorre

Entrée de la nouvelle école maternelle.

Nos écoles

Aujourd'hui, 22 mai, nous devons rendre nos copies pour que ce journal soit dans vos boîtes aux lettres en temps et en heure.

L'année scolaire se termine le vendredi 7 juillet, il nous reste 1 mois pour régler les derniers détails importants pour la prochaine rentrée.
Éh oui Septembre 2017 : un seul groupe scolaire, un seul directeur, des mouvements dans l'équipe enseignante, les horaires, les jours de TAP, les transports scolaires ; toutes ces questions doivent avoir une réponse courant juin et être validées par l'Inspection Académique.
Chers parents, pas d'inquiétude, vous serez informés sur tous ces points.
Dès que les enfants seront partis en vacances, les enseignants et les personnels municipaux vont retrousser leurs manches pour trier, déménager et aménager les salles de classes ; ce ne sera pas le ménage de printemps mais celui de l'été 2017.
Beaucoup de changements mais nous œuvrons pour le bien-être des enfants.

À vos agendas !

La Fête de l'école se tiendra à Puy-Méry le vendredi 30 juin.
Organisée par l'Association des Galoupiots.

Un nom pour notre école

Tradition oblige, notre nouveau groupe scolaire se doit d'avoir un nom.

L'attribution d'une nouvelle nomination relève de la compétence du conseil municipal. Ce nom peut être celui d'une personne décédée ou vivante, des arts, des lettres ou du milieu sportif ou scientifique, une rivière... et doit faire l'objet d'une certaine vigilance. Trois propositions ont germé en réunion de bureau municipal : Groupe scolaire La Fontaine, Jacques Prévert ou Raymond Queneau.

Afin de finaliser ce choix délicat, les parents d'élèves ont été mis à contribution par un sondage.
92 familles y ont participé sur 165 enfants inscrits (60 à l'école du Bourg, 32 à Puy-Méry), résultats :

- La Fontaine : 59 voix
- Jacques Prévert : 25 voix
- Raymond Queneau : 7 voix
- Autres : 1 voix

Pourquoi le Groupe scolaire La Fontaine ?
Clin d'œil de l'élu qui a émis ce choix en relation avec le poète Jean de la Fontaine pour ses magnifiques fables qu'il écrivait dans un but éducatif et qui se terminent toutes par une leçon de morale.
La fontaine c'est aussi l'eau, la source des savoirs et des connaissances : la base de l'enseignement inculquée aux enfants.

RAM Croque lune, activité au Pôle jeunesse de Solignac

Petite enfance

RAM Croque lune

Temps d'accueil collectifs
Depuis décembre 2016, un temps d'accueil collectif mensuel est proposé aux assistants maternels des communes du Vigen et de Solignac dans les locaux de l'ALSH à Solignac.

Sept assistants maternels et quatorze enfants fréquentent régulièrement ces temps qui vont donc se poursuivre à raison d'un vendredi par mois.
Le calendrier est disponible auprès l'animatrice RAM.

Un appel est lancé aux assistants maternels ne connaissant pas ces temps : n'hésitez-pas à venir les découvrir pour échanger sur votre pratique professionnelle et pour offrir un espace de jeu aux enfants que vous accueillez !

Temps d'échanges professionnels en soirée, 5 fois/an, se poursuivent et sont ouverts aux assistants maternels pour échanger sur leur pratique et prendre du recul sur le vécu professionnel. Renseignements auprès de l'animatrice.

Assistants Maternels, n'hésitez-pas à communiquer vos places disponibles à l'animatrice du RAM qui les diffusera aux familles en recherche d'un mode d'accueil.

Futurs parents, parents, le RAM est un lieu d'information sur les modes d'accueil, les démarches en tant que particulier employeur...
Vous y trouverez des documents et des réponses à vos questions.

Temps de permanence
- Le RAM est ouvert aux assistants maternels et aux enfants, sur inscriptions, en temps d'accueil collectif : lundi, mardi, jeudi et Vendredi de 9 h 15 à 11 h 30.
- Les temps de permanence sont ouverts : lundi 13 h - 18 h ; mardi 13 h - 17 h 45 ; mercredi 9 h - 11 h et vendredi 15 h - 17 h.

Publication
L'Echo des ASMAT N°3 va être disponible et transmis aux assistants maternels.

Contacts
Sandrine Miramont / 05 55 58 83 06
ram@mairie-boisseuil87.fr

Multi-accueil 1,2,3 soleil

Cette année encore, le printemps arrivé, nous mettons en place notre potager.
Le 3 mai, les plants de légumes ont été choisis et achetés avec 4 enfants et 2 professionnelles du Jardin de plaisance, sur la commune du Vigen, et enrichis avec notre compost récolté avec l'aide de M. Petit (maître composteur à Limoges Métropole) le 25 avril.
Nous avons planté des tomates, tomates cerise de différentes sortes, des salades, courgettes, citrouilles, pommes de terre, radis, carottes, persil, thym, ciboulette, menthe...
Les enfants ont planté, arrosé, et surveillent avec attention l'évolution des plantations !

Les enfants accueillis ont aussi pu bénéficier de 2 spectacles proposés par le festival Kaolin et Barbotine : *Le nid*, le 12 mai au CCM Jean-Gagnant et *World images*, le mercredi 17 mai à la salle polyvalente du Vigen.

Il est encore temps de vous inscrire pour un accueil occasionnel auprès de la responsable de l'établissement.

Contacts
MULTI-ACCUEIL 1, 2, 3, SOLEIL
Avenue de Saint-Eloi
87110 Solignac
05 55 58 66 69
123soleil@mutualitelimousine.fr

Multi-accueil 1,2,3 soleil - Solignac/Le Vigen

Accueils de loisirs

L'Odyssée Condat s/ Vienne

Ouvert aux enfants de 4 à 15 ans de la commune ou hors commune.

Périodes
- Les mercredis (possibilité de s'inscrire en 1/2 journée sans repas)
- Les vacances scolaires (journées complètes, pré-inscription obligatoire).

Encadrement
C'est sous la conduite d'une équipe pédagogique composée de neuf permanents que viennent compléter des animateurs vacataires durant les petites et grandes vacances (stagiaires ou diplômés BAFA) qu'une animation culturelle et sportive attractive sera proposée à vos enfants.

Horaires et tarifs
www.condatsurvienne.fr
Contacts
Accueil de loisirs L'Odyssée
Rue Jule-Ferry - Condat/Vienne
05 55 06 00 71
al-odyssee@orange.fr

ALSH Solignac

La structure est ouverte aux enfants âgés de 3 à 14 ans habitant les communes de Solignac et Le Vigen.

Activité gérée par la Ligue de l'enseignement/FOL Haute-Vienne. Implantée dans le bourg de Solignac, enfants et adolescents sont répartis sur différents sites selon leur groupe d'âge :

- L'unité maternelle (3-5 ans) est installée dans l'enceinte de l'école Val de Briance (salle de motricité, les 2 salles de la garderie et la salle de repos).
- Les groupes des 6-8 ans et des 9-14 ans sont regroupés au Pôle jeunesse.

Le dispositif est complété par des terrains environnants (ceux de l'abbaye mis à disposition par l'Évêché ou ceux du Pôle jeunesse). Les repas sont préparés et servis au restaurant scolaire. Les enfants sont essentiellement encadrés par des animateurs diplomés BAFA ; une directrice qualifiée coordonne le centre.

Horaires et tarifs
www.solignac.fr
Contacts
Pôle jeunesse
05 19 76 07 80 / 06 34 12 55 90
alsh.solignaclevigen@gmail.com

KAOLIN & BARBOTINE

Kaolin et Barbotine, un festival réservé aux moins de 6 ans, a fait escale au Vigen!

Avec l'organisation du festival Kaolin et Barbotine, du 11 au 20 mai, la ville de Limoges participait aux 6es Rencontres culturelles européennes pour la petite enfance, qui ont lieu dans quinze pays européens.

Ce sont 26 compagnies venues de nombreux pays d'Europe (Belgique, Pologne, Italie, France, Danemark, Roumanie, Autriche, Espagne) qui ont donné 64 spectacles dans de nombreux lieux culturels de la ville, ainsi que dans 9 communes environnantes, la ville de Limoges ayant en effet eu la volonté, cette année, d'exporter le festival hors Limoges.

À l'initiative de Monsieur le maire un spectacle a été accueilli au Vigen lors de deux représentations les 16 et 17 mai pour la plus grande joie des tous petits (il fallait avoir moins de six ans pour être admis sur les tapis entourant la scène !) et de leurs accompagnants ! Une centaine d'enfants du Vigen,
de Solignac et des environs ont ainsi eu la chance d'assister au spectacle proposé au Vigen intitulé *World Images*. Pernille Bach et Christian Schroder, directeurs artistiques du théâtre « Madam Bach » à Odder, au Danemark, interprétaient magnifiquement et joyeusement ce spectacle.
Un voyage dans le monde présent et passé, où chaque détail visuel ou sonore était un enchantement ! D'immenses parasols garnis avec minutie d'éléments très différents constituaient le décor principal ! Du désert de sel blanc tombant du ciel au rythme de la ville, *World Images* a créé pour les enfants un monde riche d'atmosphères et de paysages.
Il est bien difficile de faire revivre par des mots ces 40 minutes de couleurs, de gestes et de sons qui ont captivé ce jeune public !
Nous ne pouvons qu'espérer une nouvelle programmation de Kaolin et Barbotine au Vigen !
Christine Hervy

Des participants fourbus mais heureux de leur parcours.

Courir pour les tapirs

Dimanche 7 mai, le parc-zoo du Reynou organisait son 1er SafaRun en collaboration avec l'association Limoges Mud-run Club, chargée de la partie sportive de l'événement. Le principe : une course d'obstacles de 10 km technique et « déjantée » à travers le domaine, pour découvrir autrement le parc animalier et défendre la cause animale.

Une course au profit de la protection des tapirs terrestres

Impliqué dans la protection de la nature, le parc-zoo du Reynou participe à la conservation de la biodiversité en participant à différents programmes en collaboration avec d'autres zoos d'Europe. Membre de l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums), il est reconnu pour sa contribution à la protection des espèces et ce sont plus de 30 espèces présentes dans le parc qui bénéficient d'un programme de protection.

C'est le cas des tapirs terrestres (ou tapirs du Brésil), une espèce classée comme « vulnérable » qui est menacée dans son milieu naturel par la chasse mais aussi par la régression de son habitat due à l'industrialisation et à l'activité humaine en général.

Depuis 2015, le parc-zoo du Reynou est le principal coordinateur de la défense de cette espèce en Europe via le Lowland Tapir Conservation Initiative. Cinq euros sur chaque inscription au SafaRun sont destinés à être reversés à des associations de protection d'Amérique du Sud ; une contribution non négligeable pour leurs actions de terrain.

Un parcours sportif, avec la bonne humeur et l'humour en plus !

Trois cent participants (bon nombre déguisés), venus de plusieurs régions et constitués en Teams, se sont élancés de bon matin sur un parcours « du combattant » jalonné d'une trentaine d'obstacles singuliers et techniques. Escalade de l'enclos des girafes, franchissement terrestre d'un tas de fumier ou de balles de foin, passage de rivière par les airs, Ramping*, Monkey Bar**… rien n'aura été épargné aux participants, heureusement encadrés par membres aguerris du Limoges Mud-run Club qui les ont accompagnés, conseillés et encouragés avec énergie et beaucoup de sérieux dans leur périple. À l'arrivée : des participants couverts de boue (parfois de la tête aux pieds) mais totalement hilares et heureux d'avoir participé à un évènement hors normes ! Qui peut en effet se targuer d'avoir effectué un parcours sportif sous le regard étonné de lions ou d'antilopes ?

Un bilan positif qui appelle une suite

Nicolas Lefrère, directeur du parc, se réjouit de l'ampleur de cette première édition inédite en Europe. Les objectifs sont atteints : sensibiliser le public à la préservation des espèces, développer la notoriété du zoo en dehors du Limousin et récolter des fonds pour les tapirs. On attend les prochaines éditions avec impatience !

Plus d'informations
www.parczooreynou.com

* ramper sous un obstacle
** échelle horizontale

À vos agendas !

Le 24 juillet 2016 dès 10 h : la journée du Binturong

Découvrez ce drôle d'animal arboricole venu d'Asie dont l'espèce est, elle aussi, menacée. Des activités gratuites vous seront proposées tout au long de la journée par l'équipe du Reynou et l'association Arctictis Binturong Conservation.

En bref

C'est nouveau !

Jean-François Madronet, au service de votre intérieur

Après 12 ans d'expérience, Jean-François a franchi le pas en s'installant comme carreleur-mosaïste au Vigen en juin dernier.
Avec « Passion Carrelage », cet artisan qualifié et passionné se met à votre service pour la rénovation, et/ou la création de salles de bains, douches à l'italienne, cuisines, salons-séjours, couloirs, WC… en vous assurant des réalisations de qualité accompagnées de conseils avisés.

Contacts
06 40 12 54 25

Du nouveau au marché du dimanche

Depuis septembre 2016, Stéphanie nous propose, le 2e dimanche du mois, des pâtes fraîches artisanales accompagnées de sauces « maison ».
Sa marque « Les Pâtes à Nini » est de fabrication locale, préparée avec des produits de qualité. Venez goûter…

Christophe propose des bières allemandes (de Fürth), Blonde, Blanche, Ambrée, Ambrée non filtrée, Sombre et Brune. Vous pourrez déguster ses bretzels ou vous équiper en verres à bières.

Camille propose des crêpes et galettes en paquets ou garnies, prêtes à manger ou à réchauffer. Le Food-Truck « Crêpe'n roll » fabrique également des spécialités bretonnes. Tout est fait maison avec des produits locaux.

Pierre-Adrien Evene

Nouveau look pour Marie-Pierre esthétique

Marie-Pierre vous accueille dans un espace agréable et chaleureux, refait avec goût.

Elle vous propose différentes prestations telles que :
- Soins esthétiques, épilations classiques
- Soins du visage et du corps
- Massage aux pierres chaudes
- Maquillage
- Pose de vernis, sans oublier les forfaits mariage, fêtes…

Pour vous offrir ce qu'il se fait de mieux sur le marché des soins et de la beauté, Marie-Pierre travaille avec la marque Yon Ka, spécialiste et pionnière des soins phyto-aromatiques personnalisés. Yon Ka puise dans les huiles essentielles les extraits de plantes, fruits et les actifs marins. Des trésors de bienfaits à la source de produits et de rituels précieux aux résultats spectaculaires.

Marie-Pierre vous accueille avec douceur et bienveillance sur rendez-vous du lundi au samedi.

Laetitia Madronet

Contacts
06 81 98 45 84

Jean-Paul Romain-Ringuier, un auteur qui a le vent en poupe

Ce début d'année 2017 est sans conteste très favorable à notre auteur vigenois qui se distingue par la parution de deux ouvrages : *Le silence du hameau* (poche éditions Souny) et *Un moulin entre deux rives* (broché, City Éditions Hachette), une saga avec en toile de fond les moulins à papier. Jean-Paul participait en avril dernier au salon Lire à Limoges, une belle occasion de rencontre avec le public local.

Déménagement et inscription sur les listes électorales

Déménagement dans une autre ville
Si vous déménagez, c'est à vous de faire les démarches nécessaires pour pouvoir voter dans la commune de votre nouveau domicile. En cas de déménagement dans une autre ville, les mêmes formalités qu'en cas de première inscription doivent être accomplies. Une fois inscrit, vous serez automatiquement radié de la liste de votre ancienne commune.

À noter que votre ancienne mairie peut également procéder d'office à votre radiation même si vous n'avez pas procédé à ces formalités d'inscription. Dans ce cas, il existe alors des recours pour pouvoir voter.

Déménagement dans la même ville
Si vous déménagez dans la même ville, certaines formalités administratives doivent être accomplies auprès de votre mairie. Celles-ci peuvent varier d'une commune à l'autre.
Vous devez donc vous adresser à vos services municipaux pour connaitre les démarches à suivre
suite à votre changement d'adresse.

Radiation
Il n'est pas rare que des électeurs omettent de s'inscrire sur les listes électorales de leur nouvelle commune lorsqu'ils déménagent. Dans ce cas, ils devront voter dans leur ancienne commune. Il leur est alors conseillé de contacter leur ancienne mairie pour s'assurer que celle-ci ne les a pas rayé de ses listes en raison du déménagement. Si la mairie vous a rayé de ses listes sans vous en avoir averti, vous pouvez exercer un recours contre une radiation des listes électorales devant le juge.

Vous allez avoir 18 ans
Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer.
Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

Commémoration du 8 mai 1945

De nombreux élus et habitants, de toutes générations, étaient réunis devant le monument aux morts afin de célébrer la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Après le traditionnel dépôt de gerbe, Jean-Claude Chanconie, maire du Vigen a donné lecture d'un message des Anciens Combattants. Une minute de silence a été observée puis des enfants de CM1 et CM2 ont entonné avec conviction La Marseillaise ! Ils ont ensuite chanté l'hymne européen qui évoque les idéaux de liberté, de paix et de solidarité incarnés par l'Europe. Pour clore cette cérémonie, un verre de l'amitié a réuni tous les participants à la mairie.

IDFRADURAND<<

La tribune de vos représentants

“Entre ville et campagne”

Élections
Au moment où j’écris ces lignes le premier tour de l’élection présidentielle vient d’avoir lieu. Le résultat du deuxième tour, dans une douzaine de jours, n’est pas certain mais assez largement probable. Pour les législatives qui vont suivre c’est plus imprévisible.

L’étrange campagne électorale que nous avons eue m’a rappelé une vieille histoire drôle que certains d’entre nous connaissent :

En pleine nuit un monsieur gratte au pied d’un réverbère. Quelqu’un s’approche :
Vous cherchez quelque chose ?
Oui, j’ai perdu ma clef.
Ah, et vous l’avez perdue ici ?
Non, mais c’est le seul endroit où il y a de la lumière.

De tous temps et en tous lieux les hommes ont raconté des histoires drôles. Certaines sont très anciennes. Celle que je viens de rappeler remonte à plusieurs siècles, pas de façon exactement identique bien sûr (les réverbères n’ont pas toujours existés) mais avec la même trame. Comme l’art ou les mythes les histoires drôles viennent du fond de nous-même et traduisent ce que nous ne pouvons, ne savons ou ne voulons pas exprimer par le langage ordinaire. Même les plus idiotes (surtout les plus idiotes d’ailleurs) ont un sens et délivrent un message qui doit être interprété et traduit.

La traduction de mon histoire est simple : tout le monde cherche la clef des problèmes mais personne ne la cherche là où elle est. Chacun ne peut la chercher que là où il a ses propres lumières. Rares sont donc ceux qui la trouvent.

Par leur formation, leur culture, leur expérience, par les moyens dont ils disposent, ceux qui aspirent à diriger la nation bénéficient d’un champ d’éclairage très vaste. Cela devrait donc favoriser leurs recherches mais ça ne semble pas être le cas. Une question vient à l’esprit : l’abondance de lumière éclaire-t-elle ou aveugle-t-elle ?

La réponse m’intéresserait ; notre sort en dépend.

Jean-Claude Chanconie

“Le Vigen dynamique & solidaire”

Les années se suivent et se ressemblent...
Comme l’année dernière, nous avons examiné le budget.
Comme l’année dernière, ce sont les mêmes projets qui reviennent, non aboutis, non réalisables.
Comme l’année dernière, on nous explique que les finances sont tendues et que des économies sont réalisées.
Comme l’année dernière, on nous propose une augmentation des impôts disproportionnée par rapport aux besoins, et comme l’année dernière personne de la majorité ne réagit à cela.
Comme l’année dernière, seuls les élus de l’opposition s’opposent.

Les années se suivent et se ressemblent....
Et rien ne devrait (hélas) changer dans les années qui viennent.

Une dernière chose concernant ce budget : nous devons réaliser des économies mais la majorité a décidé de prendre la révision du PLU à sa charge (env. 40 K€) alors que Limoges Métropole reprend la compétence et donc le coût de la révision ! (Va comprendre !)

À l’heure ou nous sommes obligés de rendre notre billet, le premier tour des élections présidentielles a eu lieu et nous sommes à la veille d’un second tour incertain. Nous espérons que la raison l’emportera sur l’extrémisme et le rejet de l’autre. Que nous voterons massivement pour Emmanuel Macron, (même si nous n’adhérons pas totalement à son programme) pour éliminer le front national et Mme Le Pen.

Nous aurons lors des législatives qui vont suivre la possibilité d’élire des femmes et des hommes qui sont impliqués dans nos communes et notre département, et pourront encadrer les réformes qui leur seront proposées.

Nous vous souhaitons un bel été et vous assurons de notre détermination à ce que Le Vigen soit dynamique et solidaire.

Jean-Yves Cacoye & Joëlle Ribeyrotte

“Bien vivre ensemble au Vigen”

Nous venons d’élire le 8e Président de la République sous l’ère de la Ve République. Sa responsabilité est immense face aux attentes des français.
Après une réforme des régions désastreuse, menée par le parti socialiste, qui a anéanti 30 ans d’aménagement du territoire, nous attendons un respect de nos communes de la part des services de l’état. Vos attentes vis-à-vis de la commune sont également très fortes.

Que se passe-t-il donc au Vigen ?
Un projet de construction d’école qui sort enfin de terre après 4 mandatures de tergiversations. Mais quel avenir pour Puy-Méry ? Question tabou et sans réponse à ce jour. Nous sommes prêts, nous, élus qui vous représentons à porter vos désirs et vos besoins au sein de commissions de réflexion et d’aménagement mais ce qui est nécessaire aujourd’hui c’est de la concertation puis de l’action.
Heureusement Le Vigen est fort de son tissu associatif et les nombreux articles publiés dans le journal municipal montrent le dynamisme des bénévoles.

Continuons à œuvrer ensemble pour faire progresser le bien vivre au Vigen.
Sacha Biasse & Virginie Reigue Laurent

Samedi 27 mai, la place de la Briance dansait avec enthousiasme sur un air de Zumba et... en plein air !

Vie des associations

SECTION GYM ET ZUMBA

Culture & loisirs Val de Briance

CLVB section gym et Zumba, c'est une centaine de pratiquantes chaque année, répartie sur 3 cours et 5 séances par semaine.

Ces cours sont ouverts à tous. Ils reprennent généralement la deuxième semaine après la rentrée scolaire. On peut venir faire un essai à tout moment de l'année (il y a 2 cours d'essai).

L'association est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire dont le slogan est « Sport santé ». Les animateurs sont donc des professionnels offrant ainsi une garantie de séances structurées, d'exercices maitrisés, de conseils de bonne pratique sportive.
La gym c'est surtout un moyen, sur le long ou moyen terme, de se maintenir en forme physique mais aussi morale.

« Nos licenciés pratiquent des activités bien-être, ludiques et conviviales. On progresse, mais à l'écoute de son corps, avec un animateur formé à cette démarche éducative. »
(Texte de la FFEPGV)

- Cours séniors (+ 60 ans) : lundi 14 h 30 à 15 h 30
- Cours adultes (16 à 60 ans) : mardi 18 h 30 à 19 h 30 et jeudi 19 h 30 à 20 h 30
- Zumba : mardi 19 h 45 à 20 h 45
- Une nouvelle séance pour les séniors a été ouverte en mars 2017 Le jeudi de 11 h 15 à 12 h 15.

L'adhésion à ANCV permet aux pratiquantes de payer leur licence avec des chèques vacances ou chèques loisirs.

Contacts
CLVB
pascale.tuyeras@wanadoo.fr

À la rencontre des associations

Pour la 1re fois, la municipalité du Vigen va organiser un forum des associations.
Ce forum se déroulera le samedi 9 septembre de 9h30 à 18h dans la salle polyvalente et place de la Briance.

Ce forum sera l'occasion de vous faire découvrir les activités que proposent les associations, d'échanger avec les responsables associatifs mais aussi de vous inscrire pour la saison 2017/2018. Vous découvrirez des associations sportives, de loisirs, familiales, caritatives ou encore culturelles. À l'issue de ce forum, vers 18h, la municipalité remettra également les trophées des associations.

Plus d'informations
www.le-vigen.fr

Concert aux chandelles avec Christian Morin à l'abbatiale de Solignac

Renaissance de Solignac-Le Vigen

L'association a tenu son assemblée générale le 15 mars 2017 à la mairie de Solignac en présence de M. le maire du Vigen, du représentant de Mme le Maire de Solignac et de nombreux adhérents.

Le rapport moral, a montré que, cette année encore, l'association, forte de 155 adhérents, a fait preuve de son dynamisme habituel avec, en particulier, l'organisation de trois concerts : concert jeunes talents, concert fleuri dans l'église du Vigen et concert aux chandelles avec le clarinettiste Christian Morin. Une exposition de photos a eu lieu durant tout l'été dans l'abbatiale de Solignac, et de nombreuses autres actions de patrimoine ont vu le jour. Le rapport financier, a révélé des finances saines . Comme chaque année l'association a bénéficié de subventions de la part des communes de Solignac et du Vigen, qui en sont vivement remerciées.

Quelques évènements à ne pas manquer entre juin et décembre :

- Exposition d'été dans l'abbatiale : à nouveau des photos de JF Amelot sur le thème du « visages du Christ »
- Vendredi 13 octobre, 20h30, salle des fêtes du Vigen, rencontre avec la cinémathèque du Limousin, projection de films anciens sur Le Limousin, Solignac et le Vigen
- Vendredi 15 décembre, 21h Concert de Noël aux chandelles Au programme, la Maîtrise de Notre Dame de Paris, l'ensemble Beatus, l'ensemble Hope, Cristal Bachet et chœur d'enfants.

Composition du bureau 2017

Présidente Noëlle Gilquin, vices présidents Marie Françoise Thézard, Alain Fradet, Pierre Marie Vergnole , secrétaire Christine Hervy, secrétaire adjointe Françoise Souni, trésorière Jacqueline Coque, trésorière adjointe Micheline Laurent.

L'association est ouverte à tous les passionnés de patrimoine et de musique... Cotisations 2017, donnant lieu à déduction fiscale : membres actifs 16 €, adhérents 10 €, bienfaiteurs, 30€ .Venez nous rejoindre !

Contacts

N. Gilquin : 05 55 00 54 59
C. Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
renaissancesolignac.free.fr

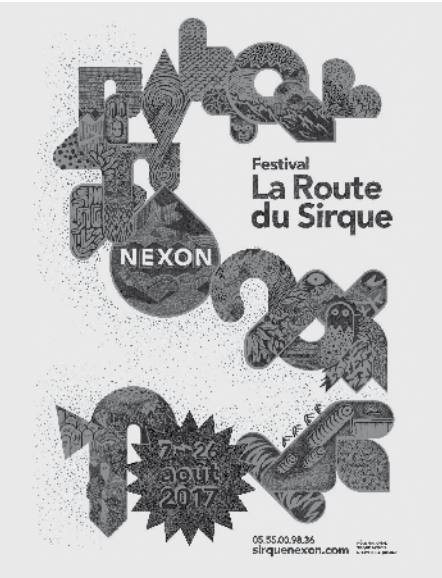

STAGE DE GUITARE

Château de Ligoure

Le 38e Stage/ Festival de Guitare au Château de Ligoure dans le Limousin aura lieu du vendredi 4 au samedi 12 août 2017.

Depuis 2007 Eleftheria Kotzia dirige le stage et festival de guitare du Château de Ligoure

Son environnement paisible au cœur d'une nature silencieuse fait du château un endroit idéal pour ce stage convivial.

Le stage de guitare du Château de Ligoure est devenu bien plus qu'une simple série de cours : c'est une rencontre autour de la guitare, avec enseignement individuel, master-class, orchestre, musique d'ensemble, ateliers-conférences, lutherie, yoga, les concerts des Nuits de la guitare et l'amitié des soirées musicales improvisées sous les étoiles....

Pour cette 38e édition, nous sommes fiers de proposer une équipe internationale d'enseignants chevronnés : la directrice du stage, Eleftheria Kotzia (Grèce), accueillera Delphine Bertrand (France), Finn Svit (Danemark) et Eugenio Silva (Italie).
Comme chaque année depuis dix ans, des concerts variés et de très haute qualité les Nuits de la guitare 2017 célébreront la guitare classique.
En 2017 ils font hommage à Ida Presti, à l'ocassion du 50e anniversaire de sa disparition.

Au programme cette année :

- Vendredi 4 août à 21h
  Eleftheria Kotzia
  Église Saint Mathurin du Vigen
- Samedi 5 août à 20h45
  Delphine Bertrand
  Château de Ligoure
- Dimanche 6 août à 20h45
  Finn Svit et Eugenio Silva
  Château de Ligoure
- Mardi 8 août à 18h
  Concert apéritif
  Château de Ligoure
- Jeudi 10 & vendredi 11
  Concerts des élèves du stage de guitare de Ligoure

Le SFG-Ligoure est unique en son genre : la limitation du nombre de participants permet à chaque stagiaire de vivre une expérience musicale exceptionnelle en bénéficiant de l'appui et des conseils qui répondent à ses besoins.

Contact & plus d'informations
el.kotzia@gmail.com
www.guitarenfrance.org
Youtube : guitareligoure
Facebook : stage de Guitare/Guitar course au Chateau de Ligoure

Samedi 5 août 2017 à 21h
Concert de Guitare - "Sans frontières"
Église Saint Mathurin du Vigen

Une soirée avec la musique des compositeurs profondément influencés par le folklore de leurs pays natal, inspirés par la musique de pays plus lointains, fascinés par le jazz, par les chansons, par les rythmes extra-continentaux.
Au programme à decouvrir : les Chansons Francaises, (Barbara, Trenet, Piaf), les Chansons et dances Grecques, le rock de Dyens, Dances de Balkans, Ballads de Iran, la musique avec le chœur Andalu d'Albeniz et Rodrigo.
Participation libre.

Opération de sensibilisation des automobilistes en centre-bourg

La voix de la route 704

L'Association La Voix de la Route 704 veille au grain !

Rappel des évènements

Le département déroule son projet d'aménagement de la RD 704 sur la commune du Vigen « avec des œillères », persuadé que les avis des usagers n'ont aucune valeur. Le commissaire-enquêteur l'avait indiqué dans son rapport de conclusions : « les réponses apportées par le maître d'ouvrage [département]... ne font aucune concession sur les propositions du public pour une évolution des solutions mises en œuvre ».

Pourtant, d'importants problèmes de sécurité demeurent, sans qu'aucune réponse ne soit apportée.

M. le Préfet de département, soucieux de faire plaisir aux élus de la collectivité départementale, a déclaré le projet d'utilité publique. Pour ce faire, il a repris mot pour mot le projet et les arguments du département. C'est comme s'il n'avait pas consulté les propositions et les observations du commissaire-enquêteur. Chacun peut s'en assurer en prenant connaissance de sa décision. Il n'a réalisé aucune analyse particulière des difficultés soulevées par le projet. La demande de rendez-vous des représentants de l'association, qui lui ont transmis 450 courriers des usagers, est restée sans réponse. Il n'a pas écouté, non plus, les élus locaux.

L'Association conteste la décision du Préfet

Après mûre réflexion, l'association a décidé, lors de son assemblée générale, de contester la décision du Préfet devant le tribunal administratif.

Un recours a donc été déposé pour faire valoir les arguments des usagers. C'est bien parce que nous avons encore confiance dans les institutions que nous avons entamé cette nouvelle démarche. Le projet porte en lui-même de nombreuses contradictions. Ce sont autant d'éléments que nous voulons mettre en lumière. Aucune étude sérieuse n'a vraiment été réalisée sur les conditions de circulation, que ce soit sur la RD 704 ou sur les routes desservant les bourgs et les villages alentours.

Cette contestation, chacun le sait, s'accompagne de propositions pour améliorer le projet. Si celles-ci ne sont pas prises en compte, les usagers et les habitants s'exposent, une fois les travaux terminés, à une nouvelle insécurité (carrefours dangereux, vitesse excessive, ...)

L'association réunit de plus en plus d'adhérents et de soutien

De plus en plus d'usagers osent dire aujourd'hui que le projet, en l'état, n'est pas satisfaisant. Ils rejoignent l'association La Voix de la Route 704 pour donner du poids à nos demandes. Nous sommes désormais plus de 130 adhérents. Nous voulons l'amélioration du projet. Nous nous mobilisons ensemble et nous agissons.

Si vous êtes convaincus, vous aussi, que le projet doit être amélioré pour la sécurité de tous, alors donnez-vous le droit à la parole. Rejoignez l'association La Voix de la Route 704, pour soutenir l'action de tout un territoire.

Contacts

Présidente : Olga Radwanski
Secrétaire : Sylvie Chatard
Trésorier : Jean-Marin Thézard

Adhérez vous aussi !
lavoixdelaroute704@gmail.com
www.le-vigen.fr

Anciens combattants

SECTION DE NEXON - SOLIGNAC - LE VIGEN - JANAILHAC – LA MEYZE

Jeudi 9 février 2017, la section a tenu sa réunion annuelle, honorée par son président départemental Lucien Rabaud, assisté de son secrétaire Jean-Claude Bessaguet ; M. Daniel Faucher, adjoint au maire, représentant la municipalité de Nexon, a honoré la séance.

- À cette réunion, une douzaine de personnes du monde combattant était présente. Plusieurs anciens combattants, très âgés, ou malades et nombreuses veuves s'étaient excusés.
- Au cours de l'année, cinq camarades nous ont quittés, une minute de silence a été observée en leur mémoire.
- Parallèlement trois OPEX ont été recrutés : M. Thierry Jardel du Vigen, M. Patrick Meiraud de St-Laurent Les-églises et M. Frédéric Cantelou, actuellement militaire à Angoulême, gravement blessé au Mali le 6 mars 2013 qui a brulé dans son char, après avoir sauté sur une mine, où un camarade est décédé... ainsi que trois sympathisants : qu'ils en soient remerciés.
- Nos effectifs se stabilisent au nombre de 46.
- Le point d'indice de notre "modeste" retraite est actuellement de 50 depuis le 1er janvier 2017, alors qu'il était de 48. Le 1er septembre de cette année, il devrait être de 52, ce qui augmenterait sensiblement la retraite.
- Une aide peut être attribuée aux veuves par les services de l'ONAC à Limoges, sous forme d'aide ponctuelle, en fonction de leurs revenus. D'autre part, une autre aide peut être attribuée aux veuves lors du décès de leur conjoint. La ½ part due aux Anciens combattants a été avancée de 75 ans à 74 ans.
- La campagne double due aux Anciens combattants d'AFN : aucune avancée ; les dossiers transmis à la sous-direction des Pensions à La Rochelle, n'ont pour l'instant pas abouti.
- La section est heureuse d'avoir toujours, dans ses rangs, son doyen, Monsieur Roger Brissaud, du Vigen, qui va avoir 103 ans.
- La section, avec son drapeau, a participé, en cours d'année, à plusieurs commémorations : 08 mai, 11 novembre, et diverses stèles, à Nexon, Le Vigen, Jourgnac, et St-Yrieix-La-Perche.
- La composition du bureau a été sensiblement modifiée.
- Un vin d'honneur a clôturé la séance.
- Un repas convivial a été servi au Restaurant Massy à Nexon et a clôturé la séance.

Hommage à Jean-Marie Faure

La section de Nexon, Solignac, Le Vigen, Janailhac, La Meyze est en deuil, elle perd un ancien président. En effet, le 31 mars dernier, M. Jean-Marie Faure, âgé de 93 ans nous a quittés.
Ancien président de la section du Vigen, dissoute par manque d'adhérents, il avait rejoint la section de Nexon le 07 février 2008. Ancien du conflit de 1945, il avait participé aux FFI et faisait partie des Chasseurs alpins au 99e RIA. Il fut décoré de la Croix du combattant volontaire.
Domicilié à Boissac au Vigen depuis de nombreuses années, il était veuf depuis une huitaine d'années et n'avait pas d'enfant. Depuis quelques mois, il était très affaibli et a dû être hospitalisé ; il est décédé à l'hôpital.
Ses obsèques ont eu lieu à Jourgnac, en présence de porte-drapeaux de la commune du Vigen et de celui de notre section, accompagnés d'une délégation de la section. Une plaque du souvenir a été déposée à sa mémoire. L'union fédérale de la section présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Foire artisanale et vide-greniers du 1er mai : démonstration de danse folklorique avec Lou Rossigno do limouzi

Comité des fêtes

Le comité des fêtes remonte le temps.

- La salle des fêtes du Vigen a retenti le soir du 18 mars au rythme des mélodies des années 80.
  Cette soirée organisée pour la première fois par le comité des fêtes, a permis à plusieurs générations de danser et de chanter sur les tubes des années 80. Animée par l'orchestre d'Alexis, quelques danseurs avec cheveux longs et pantalons pattes d'éléphant ont contribué à faire monter la température de la soirée.
  Cette première édition fut un succès, elle sera renouvelée en 2018.

- Cette animation musicale était la 2e de l'année, en effet le 15 janvier, le traditionnel thé dansant animé par Nicole Berges et son orchestre, avait réuni de très nombreuses personnes. Le tempo n'était pas le même mais le plaisir de danser et d'être ensemble identique.

- 25 ans est un bel âge, c'était celui de la foire artisanale et vide greniers du 1er mai. 140 personnes étaient inscrites pour le vide greniers ce qui a garanti un bon niveau d'échanges et de transactions tout au long de la journée. 30 artisans étaient présents, ils ont animé la salle des fêtes et la place de la Briance. Beaucoup de monde s'est regroupé autour de leurs étals pour déguster ou acheter les produits locaux.
  Pour ce 25e anniversaire, l'animation était assurée par le groupe folklorique Lou Rossigno do limouzi qui s'est produit dans la salle polyvalente ainsi que dans les rues du bourg. Une animation unanimement appréciée et qui de l'avis des organisateurs devra être renouvelée.

Les manifestations à venir

- Le comité des fêtes prépare les randonnées VTT et marche du 9 juillet prochain. 3 circuits VTT : 15, 30 et 40 km les parcours sont en cours de finalisation. Pour la marche 2 circuits de 10 et 15 km.

- D'autres manifestations sont au programme comme la randonnée au profit de la ligue contre le cancer prévue le dimanche 10 septembre.

- Le loto est programmé le samedi 30 septembre au soir.

- Le rassemblement de voitures anciennes se tiendra le dimanche 8 octobre. Pour cette 3e édition, nous souhaitons mettre à l'honneur les voitures anciennes des habitants du Vigen et de Solignac.

Si vous vous reconnaissez dans cette annonce, manifestez-vous par mail à comitedesfeteslevigen@gmail.com. Nous prendrons contact avec vous.

Contacts

comitedesfeteslevigen@gmail.com
Facebook : comité des fêtes du Vigen
Myriam Chaillou : 06 37 34 97 37
Michèle Chassat : 05 55 00 49 36

Association Ornithologique du Vigen

Nous profitons de ces quelques lignes dans le bulletin d'informations de votre commune pour vous communiquer deux dates importantes dans la vie de notre club.

- Dimanche 17 septembre 2017
  Bourse aux oiseaux de cages et de volières, salle des fêtes du Vigen. Présence de nombreux éleveurs d'autres départements.
  Et à l'extérieur, sous chapiteau, le salon avicole
- Dimanche 5 novembre 2017
  Journée portes ouvertes organisée au foyer des jeunes du Vigen. Présentation du club, accueil chaleureux et conseils sur l'élevage des différentes variétés d'oiseaux de cages et de volières.

Contact
Jean-Claude Le Normand
jc.lenormand@orange.fr
06 74 17 28 27

AAPPMA Vienne Briance

Le dimanche 5 février l'AAPPMA a tenu son assemblée générale annuelle au Vigen, devant quelques pêcheurs, malheureusement trop peu nombreux...

- Après le bilan moral de l'année écoulée, présenté par le président Michel Pestourie, le trésorier Claude Penot qui a montré un bilan financier équilibré malgré une légère perte du nombre de cartes vendues.
- Ensuite la parole fut donnée au président du groupement des AAPPMA de Limoges auquel nous appartenons, pour un bilan de travaux réalisés par les bénévoles des trois AAPPMA, notamment sur le site de Beygeas et au Pré de l'Étoile.
- Pour terminer, c'est Daniel Eudenbach, 1er vice-président de la fédération départementale, qui nous a informé des projets de la fédération et présenté la nouvelle réglementation mise en place cette année.
- Après les questions diverses, le pot de l'amitié a clôturé cette réunion instructive et conviviale.

- Pour compenser la perte de recettes due à la baisse de vente de cartes, le 26 février, l'AAPPMA organisait à Boisseuil à la salle du Crouzy, un thé dansant. Ce fut un succès, pas moins de 281 entrées ont été enregistrées. Le bénéfice de cette agréable après-midi, nous permettra de réaliser quelques travaux d'urgence, mais également de mettre un peu plus de poissons.
- Après les 1000 truitelles farios et les 250 kg de gardons à l'automne, ce sont 150 kg de truites arc-en-ciel, posées pour l'ouverture, puis 150 kg début mai et enfin 100 kg courant juin. Certes ce n'est pas la meilleure solution pour préserver la faune naturelle, mais il nous faudra attendre encore quelques années pour que le nettoyage de la Briance soit réalisé pour mettre enfin en place un suivi beaucoup plus précis des besoins et avoir une véritable gestion du milieu aquatique local.

Quelques dates à retenir :

- Dimanche 2 juillet après-midi, concours '' jeunes pêcheurs'' à St-Hilaire-Les-Places sur l'étang de Lafarge. Cette année, la fédération a mis en place un nouveau classement, un classement pour les jeunes participants à plusieurs concours au niveau du département et un classement ''plaisir'' réservé aux jeunes voulant simplement s'initier à la pêche et passer un agréable moment à taquiner le poisson.
- Le jeudi 31 août après-midi concours vétérans à l'étang de Beygeas à côté de Razès.

De quoi préparer la saison 2017 sous de bons auspices !

Contact
Michel Pestourie
michel.pestourie0543@orange.fr

Petit poisson deviendra grand, grâce à l'AAPPMA Vienne-Briance !

L'USSV un club à part !

U.S.S.V.

Bilan de la saison 2016/2017

Groupe seniors

- **Féminines**
  1re saison très prometteuse pour l'équipe féminine USSV.19 licenciée. À noter : un très bon état d'esprit pour cette première expérience. Au niveau sportif, l'équipe peut faire mieux. Mais l'état d'esprit est là. Nous attendons une 2de saison plus productive au niveau des résultats. L'essentiel étant de faire perdurer cette équipe qui a montré un état d'esprit irréprochable.
- **Seniors garçons**
  Saison compliquée pour les seniors mais la bonne humeur reste et c'est bien là le principal. Une trentaine de joueurs ont eu l'occasion au cours de la saison de porter le maillot de l'équipe fanion.
  Après une série de mauvais résultats, l'équipe première lutte pour le maintien et montre du caractère en cette fin de saison. Cette bonne dynamique doit permettre d'aborder la saison prochaine avec beaucoup de motivation. L'équipe réserve est en milieu de classement et au-delà de ses bons résultats fait preuve de cohésion et d'un excellent état d'esprit. Malheureusement, les blessures et absences du groupe senior ne lui permettent pas de jouer les premiers rôles malgré beaucoup de qualité.
- **Vétérans**
  Bonne saison, avec un bon groupe dans la convivialité !

École de foot

- **U7 (12 joueurs) / U9 (6 joueurs)**
  Les entrainements pour ces deux catégories ont lieu le mardi soir de 18 h 15 à 19 h 45. Et les rencontres se déroulent le samedi matin par secteur. Les enfants découvrent le football par divers ateliers et jeux, dans la joie et la bonne humeur.
- **U11 (18 joueurs - 2 équipes)**
  Les entrainements ont lieu le mercredi de 18 h à 19 h 30 et le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.
  La saison se déroule en trois phases par secteur et les équipes participent à deux coupes du district. Les rencontres se déroulent le samedi après-midi. Les enfants évoluent sur un terrain plus grand avec des nouvelles règles de jeu. La fin de saison se clôture par les traditionnels tournois dans divers clubs.
- **U13 (16 joueurs - 2 équipes)**
  Les entrainements ont lieu le mercredi de 18 h à 19 h 30 et le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.
  La saison se déroule en deux étapes, une première phase de brassage, et une seconde sous forme de championnat aller-retour. Les deux équipes participent à trois coupes de district, les rencontres se déroulent le samedi après-midi. Les enfants découvrent le placement sur un terrain et les divers schémas de jeu. La fin de saison se clôture également par des tournois.
- **Les jeunes filles** ne sont pas en reste avec une vingtaine de licenciées qui pratiquent lors de rassemblements féminins ou en mixité. Merci à tous les éducateurs et tous les parents pour leur investissement du club.

Le traditionnel tournoi du 1er mai s'est déroulé sur la journée avec 23 équipes ! Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous !

Pour la saison prochaine, l'USSV recrute et invite toute personne qui serait intéressée à la pratique ou à l'encadrement du football homme ou femme. Nous recherchons également des arbitres et toujours de nouveaux joueurs, de nouveaux dirigeants.

Quelle que soit votre compétence nous vous accueillerons avec plaisir dans une ambiance familiale et sportive. Habitants de Solignac et du Vigen, venez faire vivre votre club et le foot dans votre commune. L'Union Sportive Solignac Le Vigen est un club convivial, familial.
L'USSV un club à part...

Contacts

ussv87@gmail.com
www.ussolignaclevigen.fr
Facebook : Union Sportive Solignac Le Vigen

Judo Club

Arbitre et commissaire sportif : des rôles difficiles et indispensables dans l'organisation et le fonctionnement des compétitions.

Avant de se lancer comme arbitre ou commissaire sportif stagiaire dès la rentrée prochaine, les judokas benjamins et minimes du Judo Club Val de Briance ont pu découvrir les règles de l'arbitrage et s'essayer dans un rôle différent de celui du combattant.
Tout au long de l'année, en complément des entrainements, compétitions et tournois auxquels ils ont participé, ils ont pu s'entraîner régulièrement aux règles de l'arbitrage avec leurs camarades du club de judo de Panazol et les conseils avisés de Magalie, arbitre nationale. En effet, des entrainements en commun, support d'initiation à l'arbitrage ont régulièrement été organisés, soit à Solignac soit à Panazol. Vendredi 5 mai dernier, c'était la dernière séance arbitrage de l'année et nous étions ravis de recevoir quelques-uns des judokas de Panazol.

Contacts
judoclubvaldebriance@gmail.com
http://club.quomodo.com/judo_club_val_de_briance/

Tennis Club Val de Briance

La saison tennistique se poursuit en ce printemps avec la reprise des cours et des rencontres par équipes sur les terrains extérieurs des deux communes après un hiver à l'abri au Quorum de Condat-sur-Vienne.

- Les championnats ne sont pas encore terminés pour les deux équipes masculines engagées.
- L'équipe féminine, quand à elle, termine 2e en +35 ans, ainsi qu'au championnat de printemps.
- Les tournois internes sont actuellement dans leurs phases de poules, ils se concluront à la fin du mois de juin, agrémentés d'un moment de convivialité au Pont Rompu.
- La fin du mois de juin sera également l'occasion d'une matinée sportive, sur les terrains du Vigen, pour les jeunes joueuses et joueurs du club qui participent aux cours de Philippe Laloi les mardis soirs et les mercredis après-midis.
- Les travaux de rénovation ont commencé sur le terrain du Pont Rompu, ils devraient se terminer début juin.
- Les terrains des deux communes sont accessibles à toutes les personnes souhaitant pratiquer le tennis occasionnellement.
  La réservation d'un court est possible désormais au Mini Market de Solignac (Av. Saint-Éloi, 09 77 59 58 89), l'Office de Tourisme de Solignac ne pouvant plus assurer ce service. Nous remercions M. Ahmed Issermad pour cette aide précieuse !
- Le TC Val de Briance participera à l'organisation de l'avant-dernier Marché des Producteurs de la saison le vendredi 1er septembre sur la Place de la Briance à Solignac.
  Tous les adhérents du club seront les bienvenus ce jour-là pour apporter leur aide au bon déroulement de cet événement !

À bientôt sur les terrains de Solignac et du Vigen !

Contacts
tcvaldebriance@gmail.com

Loisirs Form'

Depuis 1990 notre association propose des activités sportives et ludiques dans un esprit convivial et en limitant les coûts pour nos adhérents.

Nos 2 sections ont maintenant 26 ans d'existence, et connaissent un succès qui ne se dément pas, d'année en année.

- La section Initiation à la danse s'adresse à des enfants à partir de 5 ans qui découvrent ainsi les bases de cette discipline et pourront plus tard s'orienter selon leur goût vers l'un ou l'autre type de danse : Classique, Jazz, Moderne.
- La section Stretching s'adresse plutôt à des adultes, c'est une gymnastique douce basée sur les étirements, idéale pour combattre stress et fatigue, complément indispensable à bien d'autres sports (course à pied, marche nordique...).

Les cours sont assurés par des intervenants diplômés.
N'hésitez pas à faire une séance d'essai sans engagement !

Contact
loisirsform@gmail.com

Les Cavaliers de la Briance

Les cavaliers de la Briance fêtent leurs 20 ans !

- Ce samedi 18 mars 2016 au restaurant Lauréa s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle, en présence d'une trentaine de licenciés et d'adhérents.
- Le président, est revenu sur les 20 ans de l'association, et a remercié les deux communes de Solignac et du Vigen qui nous soutiennent tout au long de l'année. Il a également tenu à remercier toute l'équipe de bénévoles.
- Nous avons préparé le programme de 2017, avec notre 21e Trirando (randonnée à pied à vélo ou à cheval) qui aura lieu le 28 mai, et 18e endurance équestre les 9-10 septembre.

Contacts
@cavaliersdelabriance
Facebook : Les cavaliers de la Briance

Le stretching, c'est fantastique !

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Votre actualité sur Faceboook !

Créez votre propre page Facebook et invitez-nous à la liker, nous relaierons votre actualité avec plaisir !

Cœur à corps

L'association Cœur à Corps propose des cours de yoga chaque mardi au Foyer des jeunes du Vigen à 18 h (débutants) et à 19 h 15.

Le Yoga connaît un vrai succès et cela n'a rien de surprenant !
La pratique régulière nous permet d'évacuer le stress, la fatigue, et de retrouver l'énergie et une vision positive de la vie.
Le Yoga utilise pour cela de nombreux outils : postures, respirations, chants, méditation...
Nous retrouvons un bien-être physique, une clarté mentale et un apaisement de nos émotions : nous voici capables de prendre en main notre santé et notre sérénité psychique grâce à une pratique régulière , voire à une pratique personnelle quotidienne de quelques minutes...

La particularité du yoga enseigné par Dominique est l'adaptation des postures en fonction des possibilités de chacun : pas question de se faire mal en yoga ! Mais que chacun puisse ressentir et bénéficier des effets de la posture avec toutes les adaptations nécessaires à sa morphologie.

Le groupe de pratiquants du Vigen n'a cessé de croître depuis 3 ans, il compte maintenant 21 adhérents.
Un nouveau cours s'est ouvert cette année pour les débutants (à 18h).

Contacts
Dominique Guillemain d'Echon
06 86 79 44 77
domiguillemain@wanadoo.fr

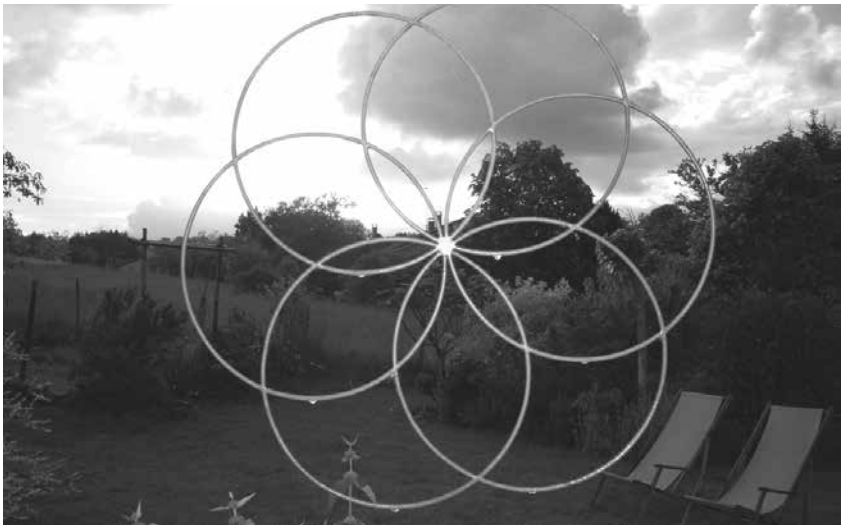

Souffle de vie

Atelier de méditation

Chaque jeudi soir, les séances se déroulent de 19 h à 20 h 45 dans le foyer des jeunes au Vigen (entrée sur l'arrière de la salle des fêtes).

L'idée d'inscrire une pratique hebdomadaire tel un ancrage dans son quotidien offre au corps et à l'esprit une souplesse, un espace de réduction du stress. Ce temps de prendre soin de soi crée une nouvelle respiration dans nos rythmes de vie effrénés.

Informations pratiques & inscriptions
Stéphanie Da Rocha
06 63 15 04 90
souffledevie87@gmail.com
souffledevie.weebly.com
Facebook : Souffle de Vie 87 - Méditation de Pleine Conscience

Club d'Aïkido Val de Briance

Aïkido

Le club Aïkido Val de Briance a, comme chaque année, effectué un déplacement à Ceyrat, près de Clermont, pour un stage avec Jean Marc Martin, 6e Dan Aïkikaï de Tokyo. Pratique intense et partage de moments conviviaux chaleureux au programme de ce week-end.

Rejoignez-nous ! Accueil toute l'année.
Portes ouvertes samedi 16 septembre 15 h – 18 h.
Entraînement ouvert à tous, le lundi de 19 h à 20 h 30.

Contacts
Dojo de Solignac, avenue St-Éloi
Anne Grimault
05 55 04 13 52 / 06 84 51 79 09

Agenda

Fête des écoles
Vendredi 30 juin → 18h
École de Puy Méry

Feu d'artifice
Samedi 15 juillet → 22h30
Stade de Solignac

Commémoration des « Combats août 1944 »
Dimanche 13 août 2017 → 10h
Rendez-vous à la Stèle du Mas du Puy

Forum des associations
Samedi 9 septembre → 10h-18h
Salle polyvalente et place de la Briance

Bourse aux oiseaux de cages et de volières
Dimanche 17 septembre
Salle polyvalente. Organisée par l'association ornithologique du Vigen

Méli Mélo de la Briance
Dimanche 24 septembre → 10h
Salle polyvalente

Loto du Comité de fêtes
Dimanche 24 septembre → 20h
Salle polyvalente

Voitures anciennes
Dimanche 8 octobre → 10h
Place de la Briance
Organisé par le Comité des fêtes

Soirée documents anciens
Vendredi 13 octobre → 20h30
Avec la Cinémathèque du Limousin
Salle polyvalente. Organisé par Renaissance de Solignac Le Vigen

Journée portes ouvertes de l'association ornithologique du Vigen
Dimanche 5 novembre
Au foyer des jeunes

Spectacle du Club de l'amitié
11 & 12 novembre
Salle polyvalente

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918
Samedi 11 novembre → 11h
Rendez-vous devant le monument aux morts

Crescendo / Bourse musicale
Dimanche 19 novembre

Repas des aînés
Dimanche 26 novembre → 12h
Salle polyvalente

Ateliers de Noël pour les enfants
Samedi 2 décembre → 15h
Bibliothèque Louise-Michel
Organisée par la section bibliothèque Culture & loisirs Val de Briance

Concert de Noël aux chandelles
Vendredi 15 décembre → 21h
Abbatiale de Solignac
Organisé par Renaissance de Solignac Le Vigen

C'est la vie...

État civil depuis novembre 2016

Naissances

- Nolan DRAULT 18 novembre
- Joshua SALMON CASTELLO 21 novembre
- Lise FOUGERAS 20 décembre
- Raphaël, Jean TARTARIN 15 janvier
- Charlie, Marie, Edith CLARISSOU 6 février
- Samuel, Yao, Sosthène de HEECKEREN D'ANTHES 12 février
- Ameeran, Melya MARIONETTE 2 avril
- Héloïse, Camille, Blanche, Gina PUSSET FIORINI 16 avril
- Agathe, Anaïs BARRIER 8 mai
- Aloïs, Cécilia, Suzanne CHANTELAUZE 10 mai

Mariages

- Marina KRETSCH & Christian, Paul MAGE 14 janvier
- Séverine Marie-Pierre Claudine DINDAUD & Jean-Xavier, Sébastien VALOIS 8 avril
- Flore Marie Thérèse DELECOURT & Camille Émile Marie EGLOFF 29 avril

Décès

- Marie Thérèse CROQUETTE 22 décembre épouse de Robert CHILLAUD
- Joséline DUGENDRE 21 décembre veuve de Robert DUGEAY
- Georges, Pierre DELON 21 janvier
- Bernard, Léon, Albert, Paul HERVY 29 janvier
- Jean Marie Louis FAURE 30 mars
- Guillaume, Cédric ARCHAMBAULT 11 avril
- Dominique André DAVIOT 29 avril
- Roger Emmanuel CHARRON 16 mai

Informations pratiques

Mairie du Vigen

Horaires
Lundi-vendredi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 17 h 30

Contacts
1 place Adrien-Delor
87110 Le Vigen
Tél. 05 55 00 51 17
mairie-le-vigen@orange.fr
Site www.levigen.fr
Facebook Le Vigen Commune

Agence postale

Horaires
Lundi : 13 h 50 - 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 50 - 16 h 15 Samedi : 9 h - 12 h
Contacts
Tél. 05 55 30 80 19

Bibliothèque Louise-Michel

Horaires
Lundi, mardi, vendredi : 16 h - 18 h 30 (18 h en hiver). Mercredi : 9 h 30 - 11 h 30 14 h - 18 h. Samedi : 10 h - 12 h
Contacts
Tél. 05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

Déchetterie

La plus proche : rue Léonard-Samie (ZI de Romanet) à Limoges.
Ouverture tous les jours sauf le lundi 9 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h

Encombrants

Ramassage à domicile une fois par trimestre : 2e jeudi de mars, juin, septembre et décembre. Inscription en mairie au plus tard la semaine précédente.
Prochaines collectes les jeudis 8 juin, 14 septembre et 14 décembre

Déchets ménagers

- **Déchets ménagers non recyclables**
Poubelle verte : le lundi après-midi
- **Déchets ménagers recyclables**
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours, les semaines paires
La gestion des déchets est l'une des compétences de l'Agglo
www.agglo-limoges.fr

Verre : colonnes d'apport volontaire au Vigen

Leycuras entrée du lotissement
Puy-Méry à proximité de l'école
Bourg parking en face de la place de la Briance
Les Farges parking en haut du lotissement et délaissé rue Turgot
Le Chatenet village
Route de Boissac abribus, embranchement des Vergnades

Le Vigen Information Édition printemps-été 2017 | **Mairie du Vigen** 05 55 00 51 17 / 1 place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen | **Directeur de la publication :** Jean-Claude Chanconie, maire du Vigen | **Rédaction :** Commission communication, avec la participation des associations (communication.mairie.le.vigen@gmail.com)
Conception graphique | Moshi.Moshi (07 78 87 89 37 / contact@moshimoshi.fr) | **Impression** | l'Atelier Graphique (05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr) - Imprim'vert
Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen | Ne pas jeter sur la voie publique.

Méli-mélo de la Briance

7ème édition

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

LE VIGEN

TOUTE LA JOURNÉE

Rencontres, dédicaces avec les auteurs
Exposition de photographies et diaporama dans le **Centre Culturel Polyvalent**.
Ateliers de dessins au stylo bille et de mandalas
Créateurs d'art et Exposition thématique **sous les châpiteaux**

LE PROGRAMME

10h00 Ouverture du salon
11h00 Inauguration
15h30 Dictée d'autrefois
17h00 Remise du prix de la Briance

LES PHOTOGRAPHES

Delarbre Hélène
Jubeau Philippe
Lagarde Pierre
Marrellec Claude
Nicolas Eric
Rousset Francis

LES AUTEURS

Aubard Yves
Bardot Thierry
Baranger Pierre-Jean
Besset-Sinais Pauline
Bourdelas Laurent
Buisson Nelly
Bruimaud Marc
Clapeau François
Clémendot Charlotte
David Laurent
Delpeyroux Guillaume
Dudognon Michel
Fournol Jérôme
Jardy Laurence
Janicot-Demaison Martine
Lainé Christian
Laprade Régine
Larcher Camille
Laucournet Rémy
Leduc Bejamin
Linol Frank
Mayeras Maud
Memmi Max
Molleman Rudi
Noel Martine
Ongenae Sylvie
Romain-Ringuier J. Paul
Rossi-Lagorce Régine
Sananes Bruno
Signol Anthony
Vidal Sébastien
Vincze Eva

LES CRÉATEURS

Boyer Alain (sculpteur de batons)
Brantus-Mainguier Delphine (dessins au stylo bille)
Coudert René (jeux en bois)
Le Saux Freddy (diaporama)
Savary Chistiane (sacs et objets divers)
Touyeras Christian (sculpteur sur pierre et sur bois)
Viera Kévin (mandalas)

L'EXPOSITION

Les hameaux du Vigen

Association Culture et Loisirs Val de Briance Section Bibliothèque

CL VB

le Vigen

entrée gratuite

mairie

le Vigen information

printemps-été 2017

Prochain numéro

HIVER 2017

À bientôt !